

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Indosuez S.A., Lausanne
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Crédit Agricole Indosuez (Suisse) SA, Lausanne
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 20.12.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **28.02.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Crédit Agricole Indosuez (Suisse) S.A., quai Général-Guisan 4, 1204 Genève
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: Les actifs et passifs de S.I. Indosuez S.A., à Lausanne sont repris par Crédit Agricole Indosuez (Suisse) SA, à Genève, par voie de fusion universelle et sans liquidation, conformément à l'article 748 CO. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de procéder à la réunion anticipée des biens des deux sociétés et de requérir la radiation anticipée conformément aux articles 748 ch. 6 et 745 al. 3 CO.

PERRIN ZAHND HABS, Etude de Notaires
1002 Lausanne

(00835452)